Algrange / Fameck / Florange / Hayange / Knutange / Neufchef / Nilvange / Ranguevaux / Serémange-Erzange / Uckange

#01
Janvier
2015

fensch INFOS

le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

p.6-7-8

Présentation de vos élus communautaires

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

Dossiers
Une Maison de la Justice et du Droit au coeur de notre territoire

p.10

Focus
Les éco-astuces de la Fensch Family

p.14-15

Regard(s) sur nos territoires
Le Gueulard +

p.16-17

Sommaire

p.4 **C'est voté !**
Les décisions du conseil

p.5 -9 **Décryptage**
L'agglo en quelques mots
Présentation de vos élus communautaires
L'infographie des chiffres-clés

p.10-13 **Dossiers**
Une Maison de la Justice et du Droit au coeur de notre territoire
Metafensch, l'institut de métallurgie du Val de Fensch
Evolu4, ou comment valoriser un lieu de mémoire industrielle
Europort

p.14 -15 **Focus**
Les éco-astuces de la Fensch Family !

p.16 -17 **Regards sur nos territoires**
Le Gueulard +

p. 18-19 **Agenda**
Les évènements à ne pas manquer !

Brève
Géopermis : le suivi en ligne de vos demandes d'urbanisme

VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

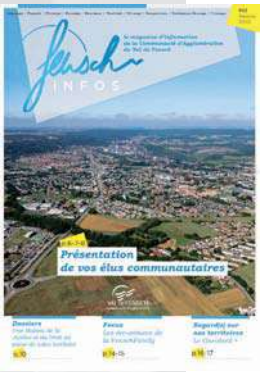

Vue aérienne de la vallée de la Fensch, prise depuis Florange

FenschInfos n°1
Magazine bi-annuel édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

Hôtel de Communauté
1 rue de Wendel - BP 20176
57705 HAYANGE CEDEX
Tél : 03 82 86 81 81
Courriel : info@agglo-valdefensch.fr
www.agglo-valdefensch.fr

Directeur de la publication : Michel Liebgott, Président • **Directrice de la Communication** : Dominique Zaccaro • **Rédaction** : Emilie Lehmann, Alice Mirgaine, service communication CAVF • **Conception et réalisation :** Angélique Labbé, Alice Mirgaine, service communication CAVF • **Photographies :** service communication CAVF • **Impression :** imprimerie L'Huillier - Florange • **Tirage :** 30 000 exemplaires imprimés sur papier PEFC • **ISSN** 1769-1028 - Dépôt légal à parution

Avant propos

Les élections municipales de mars dernier ont permis aux citoyens d'élire non seulement leurs élus municipaux mais aussi pour la première fois, leurs représentants pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Ce numéro du magazine intercommunal Fensch Infos, vous permettra de découvrir les visages de celles et ceux qui ont été élus et vont siéger au conseil communautaire jusqu'en 2020.

En raison de la période préélectorale relative aux élections départementales de mars prochain, vous constaterez que ce numéro ne contient ni d'édito, ni de page réservée à l'expression politique.

Le contenu est donc restreint ; il vous permettra néanmoins de vous donner quelques informations sur l'agglomération et sur l'avancée de certains dossiers. Des renseignements culturels et des astuces pratiques des quartiers complètent cette première publication du mandat qui s'engage.

Au nom des élus et du personnel de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, je vous adresse mes meilleurs voeux pour la nouvelle année !

Michel LIEBGOTT
Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

C'est voté !

Les délibérations les plus importantes prises par le conseil de communauté au cours des derniers mois.

Conseil de communauté du 18 décembre 2014

- Convention constitutive et de fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit du Val de Fensch
- Convention entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) et la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch portant sur la réalisation d'une étude technique visant à réhabiliter et reconvertir les grands bureaux de Wendel à Hayange
- Subvention aux propriétaires pour les travaux de rénovation des commerces dans le cadre de la troisième tranche du FISAC (Modern couture, Panier à pain, Remotel, SARL MFGN, Tabac Pêche Danhach, Tabac Zdun, 2 minutes d'arrêt, Auto-école Isa, Amelia Institut, Atelier d'encadrement d'art Guy Pensa)
- Travaux de requalification et d'extension de la déchèterie Eco-Centre de Florange : limitation des accès pour les artisans
- Convention entre l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) et la CAVF portant sur la réalisation d'une étude technique visant à réhabiliter et reconvertir le bâtiment SOLVI à Florange
- Signature d'un Contrat Territorial de Collecte du Mobilier (CTCM) avec ECO-MOBILIER, pour la collecte des déchets d'éléments d'ameublement (DEA)
- Attribution de subventions aux associations sportives et culturelles du territoire pour 2015 : Mecilor, centre socio-culturel de Serémange-Erzange (organisation du festival de cinéma Jeune Public ALONZANFAN), Association sportive d'Algrange (équipe de haut niveau de football féminin), Terville Florange Olympic Club (équipe de haut niveau de handball féminin), Club nautique du Val de Fensch

Conseil de communauté du 20 novembre 2014 (extraits)

- Adoption pour chaque commune des montants de l'allocation de compensation et des dotations de solidarité communautaire.
- Convention d'objectifs de l'Office de tourisme du Val de Fensch sur trois ans : 2015-2017
- Convention de partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Technologies et Industrie du Bois (ENSTIB) dans le cadre du projet EVOL'U4 (organisation d'un concours portant sur la réhabilitation d'un patrimoine bâti inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques).
- Subvention à l'association Polar sur la Ville pour l'organisation du festival Scènes au bar 2015.
- Convention d'offre de concours pour les travaux d'humanisation, d'extension et de rénovation de l'unité de vie transitoire de Thionville.
- Adoption d'une nouvelle tarification pour les trois piscines communautaires (*grille tarifaire consultable sur www.agglo-valdefensch.fr*).

18 septembre 2014

- Renouvellement et composition du conseil de développement, effectif sur la période 2014-2020. Il émet des avis sur l'ensemble de la politique publique menée par le conseil.
- Projet de création d'un poste d'animatrice et changement de logiciel de gestion pour le relais communautaire La Luciole.
- Projet de réalisation d'un parking de covoiturage à Knutange, en parallèle avec des travaux d'aménagement de la RD952 et de la place de l'Hôtel de Ville (*plan de financement et demande de permis*).
- Travaux de requalification et d'extension de la déchèterie éco-centre de Florange (*demande de permis d'aménager*).
- Mise en œuvre du projet EVOL'U4 sur le Parc du haut-fourneau U4 (*comité de pilotage, demande de subvention, convention de maitrise d'œuvre et travaux de réhabilitation des magasins généraux, demande de permis d'aménager/démolir/construire*).

Pour rappel

Les conseils de communauté sont **ouverts au public**

Vous pouvez consulter les ordres du jour cinq jours avant le conseil, au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ou sur internet :

www.agglo-valdefensch.fr

Décryptage

L'agglo en quelques mots

Une communauté d'agglomération est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Cette instance regroupe plusieurs communes qu'elle fédère et pour lesquelles, elle gère différentes compétences qui lui ont été transférées.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) existe depuis 2000 et regroupe 10 communes qui forment une continuité géographique. Il s'agit des villes de Algrange (6 443 hab.), Fameck (13 865 hab.), Florange (11 622 hab.), Hayange (15 974 hab.), Knutange (3 301 hab.), Neufchef (2 576 hab.), Nilvange (4 939 hab.), Ranguevaux (790 hab.), Serémange-Erzange (4 296 hab.) et Uckange (6 648 hab.).

(source Insee Population totale légale 2012 en vigueur au 1er janvier 2015)

Les compétences de l'agglo

Obligatoires
Développement économique
Aménagement de l'espace
Équilibre social de l'habitat
Politique de la ville

Optionnelles
Voiries
Environnement
Action sportive et culturelle
Culte

Facultatives
Patrimoine et tourisme
Petite enfance
Enseignement supérieur
Autres interventions : services aux communes, urbanisme, SIG…

Le conseil communautaire

C'est l'organe qui prend les décisions ; il compte aujourd'hui 51 élus, issus des dix communes membres. Ils ont été élus au suffrage universel direct depuis les élections municipales et communautaires de mars 2014.

Le bureau communautaire

Il se compose du Président, de 10 vice-présidents et de 12 assesseurs (dont 2 assesseurs avec une délégation) ; il prend des décisions en fonction des délégations accordées par le conseil communautaire.

Le conseil de développement

C'est une assemblée consultative organisée autour de citoyens investis dans les milieux socioprofessionnels et associatifs. Il se compose d'un Président, de deux vice-présidents, et de 61 membres répartis en 3 collèges de réflexion.

Les commissions consultatives

Les commissions instruisent les dossiers qui leurs sont assignés et émettent leur avis.
LA CAVF en compte 7 :

Finances et affaires générales
Développement du territoire
Environnement et écologie urbaine
Culture, patrimoine, tourisme
Travaux
Développement social
Affaires et animations sportives

Présentation de vos élus communautaires

Le président et ses 10 vice-présidents

Michel Liebgott
Président de la CAVF

Carla Lambour
Neufchef

Patrick Peron
Algrange

Moreno Brizzi
Nilvange

Fabrice Cerbai
Knutange

Jean-Pierre Cerbai
Algrange

Clément Arnould
Fameck

Sylvia Waldung
Uckange

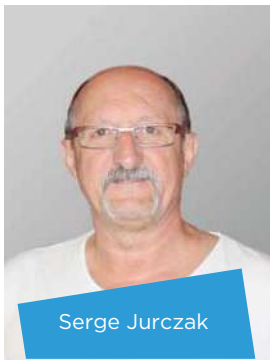

Serge Jurczak
Serémange-Erzange

Jean-François Medves
Uckange

Lucie Kocevar
Fameck

Assesseurs délégués

Philippe Greiner
Ranguevaux

Assesseur délégué à l'aménagement numérique du territoire (THD)

Michel Decker
Florange

Assesseur délégué aux sports, à l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs

Les assesseurs

Gérald Lebourg

Algrange

Kheira Khamassi

Fameck

Alain Heyer

Florange

Philippe David

Hayange

Thierry Rohr

Hayange

Béatrice Ficarra

Knutange

Antoine Frijo

Neufchef

Jeanne Schmitt

Nilvange

Sylvie Sassella

Serémange-Erzange

Gérard Leonardi

Uckange

Michel Liebgott, Président de la CAVF • **Patrick Peron**, 1er Vice-Président, Développement Économique et Développement des zones d'activités • **Carla Lambour**, 2ème Vice-Présidente, Petite Enfance • **Sylvia Waldung**, 3ème Vice-Présidente, Développement Social et Politique de la ville • **Serge Jurczak**, 4ème Vice-Président, Culte, Voiries et Gestion des parcs de stationnement communautaires, Travaux et Contrats de prestations • **Fabrice Cerbai**, 5ème Vice-Président, Protection et mise en valeur de l'environnement hydrologique, Espaces naturels sensibles et Plans de paysages • **Moreno Brizzi**, 6ème Vice-Président, Service communautaire instructeur des autorisations d'urbanisme • **Clément Arnould**, 7ème Vice-Président, Affaires générales, Personnel, Finances • **Jean-François Medves**, 8ème Vice-Président, Environnement (collecte, traitement, valorisation) et mobilités • **Lucie Kocevar**, 9ème Vice-Présidente, Culture, Patrimoine et Tourisme • **Jean-Pierre Cerbai**, 10ème Vice-Président, Plan Local de l'Habitat, Politique du logement et aménagement, Gestion d'emplacements réservés aux gens du voyage. **Philippe Greiner**, assesseur délégué à l'aménagement numérique du territoire • **Michel Decker**, assesseur délégué à l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs

Les conseillers communautaires

Algrange

Sheree Chollot

Patricia Corion

Fameck

Jean-Marc Heyert

Alain Larcher

Karima Moumene

Françoise Sperandio

Florange

Céline Conti-Reinert

Caroline Deratte

Alexandre Holsenburger

Jacqueline Kruchten

Corinne Lombardi

Philippe Tarillon

Hayange

Damien Bourgois

Marie Da Silva

Murielle Deiss

John Dewald

Fabien Engelmann

Patrice Hainy

Sylviane Parrez

Knutange

Hervé Corazza

Nilvange

Danielle Pisu

Patrick Quinqueton

Jean-Paul Toczek

Uckange

Rachid Chebbah

Ahmed Derdab

Christelle Leonardi

Serémange-Erzange

Emmanuel Lucchesi

Alain Oster

Décryptage

L'infographie des chiffres-clés de la **CAVF**

70 529
habitants
(source Insee - chiffre en vigueur au 1er janvier 2015)

la CAVF regroupe **10** **communes**

8 600 *hectares*

650
commerces

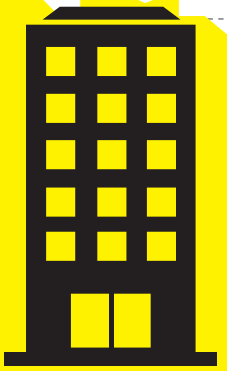

1 700
entreprises

4 zones d'activités économiques

Ste Agathe
Fameck Florange

La Feltière
Fameck

Les Vieilles Vignes
Florange

Zac de la Paix
Algrange, Nilvange, Knutange

21 500
emplois

Budget de fonctionnement
46,8 M € (2014)

Budget investissement
15,6 M € (2014)

Justice & droit

Une Maison de la Justice et du Droit au coeur de notre territoire

Établissements judiciaires de proximité, les Maisons de la Justice et du Droit (MJD) sont destinées à permettre le partenariat entre magistrats, élus, policiers, associations et travailleurs sociaux.

En 2011, le territoire national comptait 133 MJD. En mars prochain, une supplémentaire verra le jour à Hayange, dans l'aile Ouest des futurs locaux de la Communauté d'Agglomération. Une décision prise et soutenue par les nouveaux élus de la Communauté afin d'ouvrir ce lieu au public. Cet établissement judiciaire prévu dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) Fameck-Uckange sera sous la responsabilité du Ministère de la Justice.

Les MJD permettent également au public, et notamment aux victimes, un plus large accès au droit dans le cadre de permanences gratuites et confidentielles organisées par des avocats ou des conseillers juridiques.

Les MJD interviennent dans deux domaines :

EN MATIÈRE PÉNALE
Pour favoriser les actions de prévention de la délinquance, et mettre en œuvre une réponse adaptée à la petite délinquance par le recours à des mesures alternatives aux poursuites (médiation pénale, rappel à la loi, etc.)

EN MATIÈRE CIVILE
Pour régler les litiges du quotidien (consommation, voisinage, logement) en mettant en place des solutions amiables (médiation, conciliation, etc.)

METAFENSCH, Institut de Métallurgie du Val de Fensch : la recherche comme atout du développement territorial

Annoncé par le Président de la République en septembre 2013, l'institut de métallurgie pour la sidérurgie Française s'installera à Uckange dans les anciens magasins généraux du Haut-Fourneau U4. Ce bâtiment d'une surface totale de 2800 m² sur plusieurs niveaux, sera dédié aux futurs ingénieurs chercheurs dans le cadre de leurs travaux sur la transformation et le recyclage des métaux.

Ce choix géographique d'implantation est pertinent pour deux raisons : - d'une part les bâtiments appartiennent à la CAVF - ce qui permet de faire l'économie d'une acquisition - et d'autre part l'alimentation en électricité du site pourrait être assurée par la régie d'électricité de Uckange.

L'installation d'une telle plate-forme sera sans conteste un atout pour la vallée de la Fensch et notamment dans l'avancement du dossier EVOL'U4 (voir p.12). Grâce à ce projet, le passé et l'avenir de la sidérurgie de notre région pourront être réunis sur un même site. Dans ce même esprit, des partenariats en lien avec l'Université de Lorraine ou encore avec des industriels déjà implantés ou non sur le territoire pourront également voir le jour dans le cadre de projets scientifiques, pédagogiques et technologiques. Pour le fonctionnement de ce centre, l'Etat a prévu une enveloppe budgétaire de 20 millions d'euros sur 4 prochaines années.

© aea architecte

© aea architecte

Transformation

EVOL'U4

Ou comment valoriser un lieu de mémoire industrielle

Depuis 2011, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, en partenariat avec l'EPFL a engagé une réflexion stratégique autour d'un projet de schéma d'aménagement urbain EVOL'U4 afin de valoriser le Parc du haut-fourneau U4.

À long terme, l'objectif global d'EVOL'U4 est l'animation continue du site et son appropriation par la population du territoire et plus généralement par le grand public. Ainsi, le site a vocation à accueillir des activités artistiques et culturelles mais également à vocation économique et d'habitat.

Le Parc du haut-fourneau s'intégrera dans un réseau transfrontalier de sites dédiés à l'aventure industrielle dans l'espace SAAR-LOR-LUX : Weltkulturerbe Völklingen, Landschaftspark Duisburg, Esch-Belval, le Carreau Wendel à Petite-Rosselle (musée La Mine) et l'Ecomusée des mines de fer de Lorraine qui comprend deux sites, Aumetz et Neufchef.

UNE MOSAÏQUE DE PROJETS

Le projet s'articule en 4 pôles dont le fil conducteur est la transformation

PÔLE PATRIMOINE, SCIENCES & JARDINS

Aménagé autour du haut-fourneau U4, le parc proposera au public une scénographie pédagogique valorisant le patrimoine et le process industriel

- Les parcelles en dépollution
- Des interventions paysagères et artistiques
- Un Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle reliant patrimoine et sciences...

PÔLE CULTURE

Poursuite des activités artistiques, créatives et culturelles actuelles en coeur de site.

PÔLE ÉCONOMIQUE

Développement d'activités économiques créant des synergies avec d'autres activités :

- Le centre de recherche public sur la sidérurgie
- Un restaurant d'insertion, un hôtel ou un autre mode d'hébergement
- Des activités tertiaires

PÔLE LOGEMENT

Création d'une offre nouvelle d'habitat pour le territoire, qui associe la mixité sociale et la mixité intergénérationnelle.

- Requalification des espaces publics mitoyens du centre-ville
- Création de logements organisés autour d'une voirie douce
- Place urbaine ouvrant sur le Parc du haut-fourneau

Développement économique

Europort

Situé dans le voisinage immédiat du Grand Duché du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne, le port de Thionville-Illange-Uckange a été retenu pour accueillir une plateforme logistique et industrielle multimodale, intégrant transport routier, ferroviaire et fluvial.

Ce projet date de 2009 ; il a été porté par les Communautés d'Agglomération du Val de Fensch et Portes-de France-Thionville qui ont réussi à convaincre l'Etat ainsi que les décideurs et investisseurs de la Région, de la nécessité et des enjeux économiques fondamentaux de ce projet. A la clé, la création envisagée de près de 1500 emplois sur le site et la préservation de l'identité industrielle du territoire.

Aujourd'hui le syndicat mixte Europort regroupant les deux intercommunalités, quatre intercommualités du nord-mosellan et divers autres partenaires, assure l'aménagement, la gestion et la cohérence du projet. Une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a dû être créée pour permettre au syndicat mixte d'intervenir plus aisément dans l'aménagement et l'équipement des terrains.

C'est quoi le G6 ?

6 territoires

- Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville *(13 communes - 80 000 habitants*
- Communauté d'Agglomération du Val de Fensch *(10 communes - 70 000 habitants)*
- Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette *(8 communes - 30 000 habitants)*
- Communauté de Communes de l'Arc Mosellan *(26 communes - 31 892 habitants)*
- Communauté de Communes de Cattenom et environs *(20 communes - 23 472 habitants)*
- Communauté de Commune des Trois Frontières *(10 communes - 50 0000 habitants)*

1 objectif commun

Intensifier et renforcer la coopération inter-communautaire dans le Nord-mosellan *(99 communes - 240 000 habitants), par le biais d'un pacte territorial.*

Ce portage collectif concerne donc des projets et des dossiers d'envergure supra-communautaire requérant initiatives et soutiens partagés. En fonction de chaque projet (étude ou travaux), il appartiendra aux instances de chaque EPCI de déterminer son degré de participation et d'implication.

5 domaines d'intervention

Aménagement et attractivité du territoire

Développement économique

Environnement

Transports

Services aux habitants

Focus

Depuis 15 ans, au sein de la CAVF, les thématiques de l'environnement n'ont cessé de prendre de l'importance, en particulier pour ce qui concerne les déchets. C'est ainsi que la mascotte de la petite fille aux tresses blondes se trouve désormais grandie et entourée de sa famille « La Fensch Family » pour l'aider dans sa mission de prévention.

Chaque membre a ses propres attributions :

Au père l'éco-consommation de façon générale
- lutte contre le gaspillage alimentaire, couches lavables, achats éco-responsables, stop pub

À la mère les filières 3R (Réemploi - Réparation - Réutilisation)
- alternatives à l'abandon et promotion des produits non-toxiques (faits maison)

À la fille les gestes de tri
- déchèteries, éco-exemplarité, tri

Au garçon la thématique du compostage
- domestique, collectif, autonome

Retrouvez-les dans chaque numéro de Fensch Infos pour des astuces et informations en matière de prévention !

Produit fait-maison

Nettoyant / Désinfectant multi-usage

Matériel
Bidon opaque de 2L, entonnoir, cuillère à soupe (CS), verre

Ingrédients
Bicarbonade ou borax, vinaigre blanc, huile essentielle, eau

Recette
2 CS de bicarbonate de soude (*plus facile à transvaser avec un entonnoir*)
- 2L d'eau chaude, mélanger
- Préparer dans un verre 1 CS de vinaigre blanc et 1 à 3 CS d'un mélange d'huile essentielle (composé par exemple d'1CS de citron, d'1 CS de pin et d'1 CS de tea tree et de cannelle)
- Verser dans le bidon

Utilisation
Bien secouer à chaque utilisation.
Il s'utilise pur sur les surfaces à désinfecter (*plan de travail, poubelles...*) et est incorporé à de nombreuses recettes de nettoyage.

Mon geste réduction : Le STOP PUB

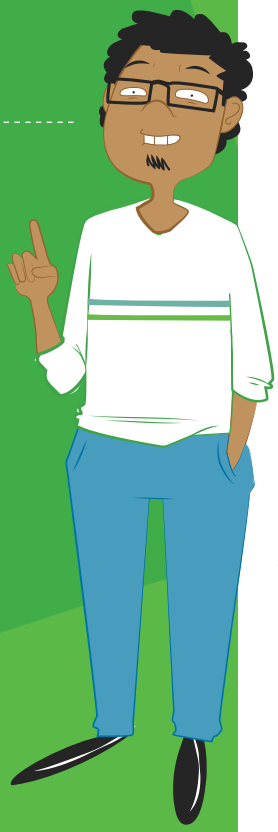

Les prospectus en tout genre envahissent chaque jour votre boîte aux lettres ? En y apposant un autocollant « Stop Pub », c'est chaque année 40 kg/foyer de papiers en moins dans votre poubelle.
Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des déchets, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met à disposition des autocollants « Stop Pub » dans votre mairie et au siège de l'Hôtel de Communauté.

À noter : cet autocollant ne vous empêchera pas de recevoir les informations distribuées par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Pour tous renseignements :
0800 33 67 24 (N° Vert)

Compostage : pensez à vos feuilles mortes !

Le réseau des guides composteurs, créé à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, vous invite à participer à de nombreuses manifestations sur l'environnement et le compostage, un concept écologique et économique à la portée de tous.

Soucieuse de réduire la production croissante des déchets ménagers sur son territoire, la communauté d'agglomération encourage la pratique du compostage. Pour rappel, la valorisation organique permet de transformer les déchets fermentescibles (tontes de pelouse, tailles de haies, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc de café…) en compost, un engrais gratuit et 100% naturel !

Une question sur l'environnement ? Une demande de renseignements à propos du ramassage des ordures ménagères ou sur le tri sélectif ?

CAVF
Service environnement
Tél : 0800 33 67 24 (N° Vert)

Un référent dans chaque commune

La CAVF se mobilise pour être davantage à votre écoute et répondre à vos attentes. Des élus référents "environnement" ont été désignés dans chaque commune; n'hésitez pas à les contacter si besoin.

ALGRANGE
Patricia CORION
patricia.corion@agglo-valdefensch.fr

FAMECK
Alain LARCHER
noblesse.larcher@free.fr

FLORANGE
Corinne LOMBARDI
Dispo que les a.m après 15h30
corinne.lombardi@mairie-florange.fr

HAYANGE
Jordan FRANCIONI
jordan.francioni@ville-hayange.fr

KNUTANGE
Marie-Jeanne JACQUES
marie-jeanne.jacques@laposte.net

NEUFCHEF
Franck DEMARCH
franck.demarch@gmail.com

NILVANGE
Romain LIONELLO
jp.toczek@mairie-nilvange.fr

RANGUEVAUX
Régis BIGAREL
(M. DEUTSCH)
regis.bigarel@cg57.fr
rbigarel@wanadoo.fr

SEREMANGE – ERZANGE
Serge TRUSCELLO
truscello.mairie.seremange@gmail.com

UCKANGE
Jean-François MEDVES
jean-francois.medves@agglo-valdefensch.fr

Après vingt-et-un mois de travaux, la Salle de Musiques Actuelles « Le Gueulard + » de Nilvange a ouvert ses portes au public en octobre 2014.

Le Gueulard + / 3 rue Victor Hugo - 57240 NILVANGE
Tél : 03 82 54 07 07 / www.legueulardplus.fr

Le Gueulard +

La Salle de Musiques Actuelles, baptisée « Le Gueulard + » en référence au Gueulard tenu par l'association «Le Pavé», jouera un rôle essentiel pour les musiciens amateurs et professionnels.

En effet, elle a pour vocation de soutenir les groupes émergents mais aussi la pratique musicale en amateur, d'accompagner les talents locaux et de promouvoir des activités pédagogiques et artistiques auprès de la jeunesse de la vallée. Au-delà de son architecture innovante, « Le Gueulard + » est un projet structurant pour le Val de Fensch : par sa programmation éclectique, il complète l'offre déjà existante sur le territoire et contribue à la notoriété de ce dernier au niveau national.

Le lieu

L'architecture originale du Gueulard + que l'on doit à l'agence Karine Chartier-Corbasson, a transformé l'ancien bâtiment de la piscine, désormais couvert d'un bardage métallique dont les auvents forment comme des ondes sonores. L'intérieur se veut sobre et lumineux, le foyer, quant à lui, propose des niches colorées invitant le public à s'y installer.

Le projet architectural répond, de par ses matériaux et sa conception, aux normes du développement durable et le projet d'établissement entend défendre du point de vue humain et de savoir-être ces mêmes valeurs dans son fonctionnement.

L'équipement

Le Gueulard réunit sur deux niveaux

» Une **salle de spectacles de 400 places** debout destinée à une programmation de musiques amplifiées.
» Un **espace convivial - bar** pouvant accueillir 90 personnes.
» Un **centre de ressource** doté d'un équipement multimédia et d'une interface de ressource dématérialisée.
» Un **pôle associatif** aménagé en espace de réunion et pourvu d'un accès internet et d'un vidéoprojecteur.
» **Trois studios de répétition** conçus sur sol à ressort anti-vibration, bénéficiant d'un traitement acoustique optimal et entièrement équipé en matériel professionnel (système d'amplification de la voix, parc d'amplis guitare et basse, batterie complète, table de mixage)

L'accompagnement

Le Gueulard + propose aux artistes, groupes et associations souhaitant structurer et/ou développer leur projet artistique individuel ou collectif, un accompagnement en adéquation avec les attentes et besoins du porteur de projet, et en phase avec la réalité du secteur…

Pour qui ?

- Musicien(s) amateur(s)
- Musicien(s) en voie de professionnalisation
- Musicien(s) émergent(s) et professionnel(s)

Renseignements & réservations

Thibaut HOERNER
Attaché à l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles
03 82 54 07 04 / ressource@legueulardplus.fr

RÉSERVATION DES STUDIOS DE RÉPÉTITION
studios@legueulardplus.fr

Formation

Des stages, ateliers et rencontres sont proposés tout au long de l'année pour permettre aux publics de s'informer, se former, s'enrichir et se perfectionner d'un point de vue :

- Artistique (*stages vocaux, ateliers d'écriture et de pratique artistique, master class…*).
- Technique (*Stages de MAO, PAO, gestion de son…*).
- Administratif et Juridique (*conférences, journées d'information, rencontres…*).

Renseignements et prise de rendez-vous

Thomas DOS SANTOS
Responsable de formation
03 82 54 07 02
accompagnement@legueulardplus.fr

Visites guidées

L'office de tourisme du Val de Fensch vous propose de découvrir le lieu et ses coulisses au travers de visites guidées.
Prochaines dates :

- Vendredi 20 février / 18h30
- Vendredi 6 mars / 18h

Inscriptions obligatoires auprès de l'Office de tourisme du Val de Fensch : 03 82 86 65 30

www.legueulardplus.fr

LE GUEULARD +

LA NOUVELLE SALLE DE MUSIQUES ACTUELLES DE LA VALLÉE DE LA FENSCH

JANVIER 2015

SAM. 24 / 18H /
INAUGURATION FREEEEZE #4
Festival électro - hip-hop

DU 26 JAN.AU 15 FEV.
RÉSIDENCE CIE DESTINS CROISÉS – LIEN(S)
Danse urbaine contemporaine

JEU. 29 / 20H30 /
UK SUBS + TV SMITH
Punk

TP : 15€ - TR : 10€
(prévente -3€)

MARS 2015

VEN. 6 / 20h30 /
DJÉLI MOUSSA CONDÉ + DOUDOUDIOUF + KADER FAHEM & BAYE GALLO
World music

VEN. 13 / 20h30 /
CATFISH + KING AUTOMATIC
Rock

FÉVRIER 2015

VEN. 13 / 20h30 /
« LIENS » CIE DESTINS CROISÉS
Danse urbaine contemporaine

MAR. 20 / 20h30 /
META DIA / 1ERE PARTIE : TIDACOUSTYK
Reggae world

VEN. 27 / 20h30 /
SCARECROW + MIXCITY
Blues / Hip hop

SAM. 28 / 18h /
LES PLUS DU G+ :
MYSTIC PLAZA + MY PERFECT ALIEN + MOONLIGHT IN THE DESERT
Jazz / Hip-hop

SAM. 28 / 20h30 /
FINNTROLL + HATESPHERE + PROFANE OMEN
Metal

DIM. 29 / 11h et 16h /
« DONG » CIE DINGDANGDONG
Spectacle musical

Agenda

Les événements à ne pas manquer !

Janvier

Samedi 31/01 à 9h30

Visite nature, balade hivernale

Etang St Hubert • Fameck

Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme du Val de Fensch : 03.02.86.65.30 info@valdefensch-tourisme.com

Mars

Samedi 07/03 à 9h

Matinale de l'habitat

Salle municipale • Thionville Veymerange (55 route de Buchel)

Réunion d'information à destination des propriétaires bailleurs du territoire Nord Mosellan portant sur la sécurisation des loyers

Février

du 2 au 28 février

Rétrospective de la saison 2014 de l'U4

Office de Tourisme • Hayange

Exposition de photos des spectacles proposés en 2014 au Parc du haut-fourneau U4

Avril

Samedi 25/04 de 14h à minuit

Dim. 26/04 de 14h à 18h30

Fête de l'U4

Parc du Haut-Fourneau U4 • Uckange

Week-end à découvrir en famille

Entrée gratuite - Buvette et petite restauration

Brève

GÉOPERMIS : le suivi en ligne de vos demandes d'urbanisme

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch est la première collectivité de Moselle à proposer ce nouvel outil de suivi en ligne des demandes d'urbanisme déposées par les citoyens.

Le principe du Géopermis est simple : une fois le dossier déposé en mairie, un code d'accès personnel vous est délivré par courriel, code nécessaire pour se connecter au site internet urbanisme.cavf.fr. Via cette adresse, vous pourrez consulter de chez vous l'état d'avancement de l'instruction de votre demande, qu'elle soit liée à un permis de construire/aménager, de démolir ou encore à un certificat d'urbanisme.

Facile d'utilisation, GéoPermis est un outil parfaitement sécurisé et gratuit. Attention toutefois, la décision finale ne sera pas communiquée en ligne mais par voie officielle de la mairie.

Connexion à GéoPermis sur urbanisme.cavf.fr

Center Parcs

Relevez le défi et gagnez 1 journée à Center Parcs pour toute la famille
(accès à l'Aqua Mundo et repas du midi compris)

www.familles-a-energie-positive.fr

Participez au concours

FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Édition 2014/2015

Du 1er décembre 2014 au 30 avril 2015

FAITES LE PARI DE RÉDUIRE DE 8% VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 5 MOIS

G6 Nord Mosellan

Familles à énergie positive
engagées pour le climat !